

Objectifs du Programme

Objectifs généraux

Les objectifs poursuivis par le présent programme de formation se situent à deux niveaux :

- **Côté employés** : il s'agit de donner aux auditeurs des compétences qui leur permettront autant de s'insérer très rapidement dans le monde de l'emploi, que de s'installer à leur propre compte.

- **Côté employeurs** : Cette formation vise à donner aux structures étatiques et non étatiques de disposer d'une ressource humaine qualifiée et capable de gérer avec efficacité tous les aspects juridiques liés au fonctionnement des dites structures.

Objectifs spécifiques

Au terme de sa formation, l'auditeur doit être capable :

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master est ouvert aux candidats titulaires d'une licence en droit, d'une maîtrise en droit, d'un master I professionnel en droit, en science politique.

L'admission est prononcée sur étude de dossier et éventuellement un entretien. Toutefois, en cas de nécessité, résultant notamment des capacités d'accueil et des contraintes d'encadrement, un test ou un concours peut être organisé pour départager les candidats.

Chaque dossier comprend obligatoirement :

- ◆ une demande timbrée et signée du candidat, adressée à Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé II ;
- ◆ deux photos d'identité (4x4) récentes ;
- ◆ une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- ◆ une copie certifiée conforme du



- d'implémenter sur le terrain les connaissances acquises ;
- de résoudre efficacement les questions d'ordre pratique qui se posent à lui ;
- d'assurer une bonne gestion juridique par une approche à la fois préventive et curative ;
- d'examiner, d'évaluer et améliorer sans cesse la qualité de ses prestations.

diplôme avec lequel on postule (Licence, Maîtrise, Master I, ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;

- ◆ les copies certifiées conformes par l'autorité académique compétente des relevés de notes des niveaux inférieurs ;
- ◆ une copie certifiée conforme par l'autorité académique compétente de l'attestation de réussite du diplôme avec lequel on postule (Licence, Maîtrise, Master I, ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;
- ◆ un reçu de paiement d'un montant de vingt-cinq mille (25.000 F CFA) représentant les frais d'étude du dossier, payable uniquement à United Bank for Africa (UBA) dans le compte n° 07007000049-52.

N.B. : Un engagement d'acceptation du postulant en stage, venant d'une entreprise en rapport avec le profil de la formation est un atout important.



PRESENTATION GENERALE

Exposé des motifs

Dans l'optique et la perspective de faire de l'Université camerounaise en général et de l'Université de Yaoundé II en particulier, un pôle d'excellence, l'équipe dirigeante s'est depuis quelques années déjà, lancée dans un vaste programme de professionnalisation qui a conduit à la création et la mise en place de filières professionnelles dans les domaines les plus variés. C'est dans ce contexte qu'est né le Master professionnel en Droit et Pratique juridique et judiciaire.

La loi n°2023/004 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun, est d'ailleurs venue renforcer et encadrer au plan juridique cette ambition résolument tournée vers la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Le Master en Droit et Pratique Juridique et Judiciaire est logé à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II.

La formation se déroule au Campus principal de l'Université de Yaoundé II à Soa.

Contexte et justification du programme

La nécessité de basculer vers la professionnalisation des enseignements s'est avérée comme une avancée incontournable pour notre université, il y a plus d'une décennie. Ce besoin est né de la montée en puissance du chômage, que d'aucuns n'ont pas tardé de rattacher à l'inadéquation de la formation dispensée au sein de nos institutions universitaires avec les réalités du monde de l'emploi. Le constat était devenu clair que la plupart des étudiants sortis fraîchement de nos universités et pourtant nantis de diplômes, avaient du mal à trouver leur place en entreprise.

S'agissant en particulier des métiers du droit que vise le Master en Droit et Pratique juridique et judiciaire, il est constant que l'absence de structures formelles d'encadrement et de formation à ces métiers méritait d'être comblée. En effet, s'il est vrai que la formation des magistrats et des greffiers est assurée par l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), bien malin celui qui pourrait dire dans quel cadre sont formés les autres acteurs et auxiliaires de la justice que sont les notaires, les huissiers de justice, les conseils juridiques et autres agents d'affaires, qui constituent pourtant un maillon important dans le processus d'administration de la justice.

Le présent master apparaît donc comme une réponse à ce vide, tant il a vocation à donner à toutes les personnes désireuses de s'y intéresser, les rudiments nécessaires pour apporter aux justiciables l'aide et l'assistance dont ils ont besoin. Il s'agit également de préparer des personnes pouvant non seulement s'installer à terme à leur propre compte, mais aussi capables d'apporter leur expertise au sein des administrations, que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé.

En définitive, l'ambition est de former des cadres dynamiques et aptes à servir dans le vaste champ des métiers du droit. Nos ministères et nos entreprises qui ont l'habitude de recruter dans le « tout venant » des personnes pour meubler leurs callules juridiques ou leurs services du contentieux, trouveront assurément ici un vivier apte et de bonne facture. Cette formation pourrait également permettre à ceux qui sont déjà sur le terrain de booster leurs capacités afin d'être plus performants et apporter ainsi une plus-value à leurs structures utilisatrices.

Université de Yaoundé II-SOA Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Département de Droit Privé Fondamental



MASTER PROFESSIONNEL DROIT ET PRATIQUE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE (Métiers du Droit et de la Justice)

COORDONNATEUR

Pr Robert NEMEDEU

Professeur

nemedeu@free.fr
Tél. : 677 71 27 41

COORDONNATEUR ADJOINT

Pr Augustin Berceau DMGBA MBARGA

Maître de Conférences

augustin.omgbarga@yahoo.fr
Tél. : 699 48 72 56 / 679 31 16 71

DUREE DE LA FORMATION

Deux années réparties en quatre (04) semestres.

COUT DE LA FORMATION

600.000 F CFA (six cent mille francs)/an.

ANNEE ACADÉMIQUE 2024/2025

PROGRAMME DE FORMATION

MASTER 1

1- Unité d'enseignements fondamentaux

- Voies d'exécution
- Procédures d'urgence
- Administration de la justice
- Droit des contrats internationaux

2- Unité d'enseignements complémentaires

- Théorie générale de la justice et des MARD
- Droit pénal de la presse
- Droit pénal des biens
- Droit patrimonial de la famille
- Anglais juridique

3- Unité d'enseignements pratiques

- Pratique judiciaire
- Coopération judiciaire internationale
- Légistique
- Pratique de l'arbitrage.
- Technique contractuelle
- Montage et gestion des projets

MASTER 2

1- Unité d'enseignements fondamentaux

- Organisation et profession judiciaires
- Contrats administratifs
- Contrats commerciaux et de distribution
- Principes des procédures contentieuses

2- Unité d'enseignements complémentaires

- Droit et contentieux communautaire
- Contentieux administratif
- Modes alternatifs de résolution des différends
- Recouvrement des créances
- Méthodologie de la recherche

3- Unité d'enseignements pratiques

- Pratique notariale
- Pratique des procédures d'expulsion
- Rédaction administrative
- Rédaction des actes de procédure
- Pratique des greffes

4- Unité d'enseignements d'insertion professionnelle

- Stage professionnel
- Mémoire.



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du Master est composée d'enseignants de haut rang bien imprégnés des questions liées aux métiers du droit, et d'une bonne frange de professionnels sélectionnés en fonction de leurs compétences et surtout de l'adéquation de leurs activités professionnelles avec la formation envisagée, l'objectif étant d'apporter une plus-value en termes d'acquis professionnels.

Enseignants permanents

- Pr NEMEDEU Robert, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr DNDOUA Alain Franklin, Professeur Université de Yaoundé II
- Pr ABANE ENGLOD Patrick, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr KENFACK Pierre, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr ZAMBO ZAMBO Dominique Junior, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr MOUTHIEU NJANDEU Monique Aimée, Professeure, Université de Yaoundé II
- Pr KUATE TAMEGHE Sylvain Sorel, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr TAMASANG Christopher, Professeur, Université de Yaoundé II
- Pr NTONO TSIMI Germain, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr TJOUEN Alex François, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr KOM Jacqueline, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr BOMBA Denis Thérèse, Maître de Conférences, Université d'Ebolowa
- Pr ABA'A OYONO Jean Calvin, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr BANAMBA Boniface, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr DMGBA MBARGA Augustin Berceau, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr MBARGA Armand Bernard, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Pr MBEM LISSOUCK Antoine Blaise, Maître de Conférences, Université de Yaoundé II
- Dr NDAM IBRAHIM, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr KENFACK Jean Pierre, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II

- Dr KODJI ZRA DRA, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr KODJO GNINTEDEM Marie Duvalé, Chargée de cours, Université de Yaoundé II
- Dr MOUHOUAN SALIFOU, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr ANABA Fridolin, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr LEGANLE Gervais, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr BALOGOG Pauline Eunice, Assistante, Université de Yaoundé II
- Dr NGO NLEP Natacha, Chargée de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr BIKIE Fabrice Roland, Chargé de Cours, université de Yaoundé II
- Dr NTAH A MATSAH Henri, Chargé de Cours, Université de Bertoua
- Dr ENGOUTOU Jean Luc, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II
- Dr ABENG MESSI François, Chargé de Cours, Université de Yaoundé II.

Enseignants associés

- Dr BEGOUDE Jean Pierre, Cadre CNPS
- Dr NDJZENKEU Alexis, Magistrat/Directeur des affaires juridiques, de la documentation et de la communication, Secrétariat permanent DHADA, Ydé
- Dr MVE EBANG Francis Rostand, Sous-Directeur MINEPAT
- Dr ESSAME Patrice, Commissaire Divisionnaire, Chef de la Division Juridique à la DGSN
- M. FOALENG TAMOKWE Eric Arnaud, Administrateur principal des greffes/Chef Cellule du contentieux, Division des affaires juridiques, MINTP
- Dr NYAM NKOTO Florent-Yves, Magistrat/Procureur de la République, TPI Centre administratif /Ydé
- EYIKE Vieux Dieudonné, Magistrat, Sous-Directeur de la législation pénale/Ministère de la Justice
- Me SIMO TEGUIA Véronique, Notaire/Mfou
- Me TCHOUKEU Jules, Notaire/Ydé
- M. Charité De Bessombe BETJIOU HIOL, Administrateur civil principal
- Me Claude ASSIRA, Avocat au Barreau du Cameroun ; Maître de Conférences/UCAC Ydé
- NSOMO Raoul Olivier, Cadre administratif/Université de Yaoundé II
- Me TAPCHEM Patris, Avocat au Barreau du Cameroun
- Me ATEBA AMOMBO Henry, Avocat au Barreau du Cameroun
- M. DJILO Gabriel, Economiste, Expert en montage des projets.